

GPDS

LYCÉE MAURICE UTRILLO

Une démarche collective

Équipe pluricatégorielle et
intérmédier

Penser à articuler le GPDS aux
autres instances (CA/CVL/
Conseils de discipline/CESC/
Conseils de classes ...).

Ressources numériques

Cadrage :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84375 / <http://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

Élèves décrocheurs :

<http://www.ac-rouen.fr/les-definitions-du-decrochage--6907.kjsp>

Lutte contre le décrochage scolaire :

<http://www.ac-versailles.fr/cid105255/l-organisation-de-la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

<http://eduscol.education.fr/cid48490/enjeux-et-objectifs-de-la-lutte-contre-le-decrochage-en-france-et-en-europe.html>



Ordre du jour

- * Présentations
- * Définir la philosophie de l'instance ;
- * Définir un protocole commun de travail de l'instance ;
- * Définir un déroulé et une charte de l'instance ;
- * Définir le rôle de l'instance dans l'établissement.

Préambule :

Axes généraux de travail

- ✦ La lutte contre l'absentéisme
- ✦ La lutte contre le décrochage
- ✦ La prévention du décrochage
- ✦ Aide à l'orientation ou à une réorientation
- ✦ Aide à l'insertion





Objectifs académiques

Agir pour prévenir les risques de décrochage et de tout mettre en œuvre pour que les élèves ne quittent la formation initiale sans avoir obtenu une qualification.



Distinguer les élèves qui :

- sont déjà entrés dans ce processus de longue date,
- de ceux qui viendraient d'y rentrer et
- de ceux qui risqueraient d'y rentrer.



À qui s'adresse le GPDS ?

Le public non ciblé

✦ Les **décrocheurs** : jeunes âgés de 16 à 18 ans qui ont décroché du système de formation initiale, en cours ou en fin d'année scolaire, sans avoir acquis un niveau de diplôme minimal. Ils doivent être pris en charge par les Plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) mises en place sur chaque district.

✦ Les **déscolarisés** : élèves de moins de 16 ans, qui ne fréquentent plus d'établissement scolaire.

✦ Les élèves **absentéistes** : absences répétées et non régularisées (à partir de **4 demi-journées** dans le mois). Des procédures de signalement sont formalisées, et un système de sanction est prévu. Le GPDS peut néanmoins proposer et mettre en place une action adaptée à la situation et à la problématique spécifique de l'élève.

Le décrochage

« Processus plus ou moins long qui n'est pas nécessairement marqué par une information explicite entérinant la sortie de l'institution ».

Processus global : se distancier de l'établissement, des apprentissages, de son projet scolaire... -et sortir sans qualification à plus ou moins court terme.

Causes du décrochage

- **Décrochage cognitif** : acquisitions de certains fondamentaux, rattrapage dans certaines matières, compréhension des consignes, raisonnement.

- **Désocialisation** : le rapport aux autres, le rapport à l'autorité, le rapport à la règle, le respect du collectif.

- **Manque d'épanouissement personnel** : l'image de soi et la confiance en soi.

- L'absence de **compétences transversales** : capacité à agir, à prendre des initiatives, à s'engager dans l'action, à entreprendre (des activités, des actions...) ; la capacité à s'organiser, l'autonomie dans le travail ; la capacité à chercher des informations, se documenter.

- **Des compétences relatives à la citoyenneté** : capacité à exprimer son point de vue, à prendre part aux discussions, à argumenter.

- **L'absence d'un projet pour l'avenir, professionnel et de formation** : se projeter dans l'avenir, avoir des

ambitions, repérer ses atouts et ses limites, connaître l’environnement, les métiers, les filières.

- *Fragilité de l’environnement éducatif*, à l’amélioration des conditions sociales et familiales.

Sept indicateurs pour prévenir le décrochage

| | | | | | | |
|---|---|--|--|---|--|---|
| 1. L'absentéisme : perlé, récurrent ou ses formes particulières (absentéisme de l'intérieur), | 2. La difficulté scolaire : chute brutale des résultats | 3. Le désinvestissement scolaire : ne fait pas ses devoirs, n'a pas son matériel, etc, | 4. Le comportement en classe : agressivité, agitation, dort en classe, | 5. L'attitude, le comportement dans l'établissement : l'apathie, le manque visible de motivation, le rapport aux autres, etc, | 6. Les difficultés sociales, familiales, voire psychologiques, | 7. Le rapport à la famille lors des contacts. |
|---|---|--|--|---|--|---|

Trois profils de décrocheurs

| <i>Risque de Décrochage</i> | <i>Premiers signes réels du décrochage</i> | <i>Processus engagé de décrochage</i> |
|-----------------------------|---|---|
| Quelques premiers signaux | Tous les « signaux » ne sont pas nécessairement activés mais ils sont suffisamment manifestes pour qu’une intervention soit nécessaire, notamment (ex. un absentéisme « perlé »). | Signaux de longue date, et multiples (ex. absentéisme déjà lourd, repérables dès la rentrée scolaire) |
| Vigilance | Signalement/Alerte | Mobilisation |
| Fonction de « veille » | Intervention | Intervention /Relais |

Quelle démarche de travail ?

Cadre de travail : GPDS et Cellule de veille

- ♦ *Composition de la cellule* : direction, personnels de vie scolaire et personnels médico-sociaux.
- ♦ *Objectifs* : Recueil et repérage des signes qui pourraient impacter la réussite scolaire des élèves et qui demandent une réponse de l’établissement.

Si les actions d’aide et d’accompagnement « classiques » ne sont pas suffisantes ou pertinentes, transmission du dossier de l’élève concerné au GPDS.

Organisation générale de la cellule et du GPDS

- ✦ Remontée par les professeurs ou les personnels d'élèves à la cellule ;
- ✦ Mobilisation de la cellule pour circonscrire la situation de l'élève et déterminer la mobilisation éventuelle du GPDS ;
- ✦ Mobilisation du GPDS (rencontre et échange avec le jeune pour la mise en place d'un accompagnement contractualisé) ;
- ✦ Retours de l'accompagnateur-référent de l'évolution de la situation ;
- ✦ Bilans.

Mise en place de l'accompagnement

- ✦ *Objectifs* : soutenir, guider les élèves décrocheurs dans la résolution des difficultés rencontrées et identifier les besoins des élèves :
 - *faire le point sur leur orientation et leurs projets d'avenir* ;
 - *redonner du sens à leur scolarité* ;
 - *disposer de soutiens pour réinvestir certaines matières* ;
 - *acquérir une méthodologie de travail* ;
 - *mieux comprendre et se situer par rapport aux attentes de l'institution vis-à-vis des élèves*.
- ✦ Accompagnement d'un an maximum.
- ✦ Interruption de l'accompagnement pour deux raisons : résolution des difficultés ou absence d'adhésion de l'élève.

Le rôle du référent-tuteur ou du « groupe-tuteur »

- ✦ Rencontre avec l'élève pour valider avec lui sa volonté de bénéficier d'un accompagnement dans le cadre du GPDS.
- ✦ Validation avec lui du constat de la situation qui a été posé par le GPDS (nombre d'absences important, difficultés scolaires signalées, désintérêt, etc...).
- ✦ Compréhension avec l'élève des raisons de ses difficultés.
- ✦ En fonction des difficultés repérées conjointement, un plan d'action est mis en place qui engage l'élève (*Exemple : il s'engage à être présent plus régulièrement, à prendre rendez-vous avec le COP, à faire des exercices permettant de rattraper son retard dans certaines matières*) mais qui engage aussi le référent-tuteur/groupe-tuteur (*par exemple : il se renseigne sur une offre de stage, il contacte un enseignant avec lequel l'élève a des difficultés...*).



Engagements formalisés dans une fiche de suivi.

- ✦ Un point est régulièrement réalisé entre l'élève et référent-tuteur/groupe-tuteur sur le plan d'action mis en place. Ce plan d'action est ajusté au fur et à mesure des entretiens réalisés.
- ✦ Calendrier du GPDS : *voir le calendrier distribué.*